

Convocation au second Comité Syndical Du Syndicat mixte de préfiguration du PNR des marais du littoral charentais

Le 27 Janvier 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la tenue du second Comité syndical du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des marais du littoral charentais, séance dédiée au Débat d'Orienta**t**ion Budgétaire.

Après la séance d'installation du Comité syndical du 15 janvier dernier, particulièrement formelle, cette réunion sera l'occasion d'entrer plus concrètement dans les éléments de conduite du projet, notamment au regard des perspectives de travail et d'action pour l'année à venir.

La séance se tiendra selon les modalités suivantes :

Date : Lundi 2 février 2026

Heure : 14h30

Lieu : Centre d'animation et de loisirs – rue Jean Moulin – 17320 Marennes-Hiers-Brouage

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 15 janvier 2026
3. Présentation du Débat d'Orienta**t**ion Budgétaire

Vous trouverez en pièces jointes le procès-verbal du Comité syndical du 15 janvier 2026, soumis à approbation lors de cette séance, ainsi que la note de présentation du Débat d'Orienta**t**ion Budgétaire.

En cas d'empêchement, je vous remercie de bien vouloir vous rapprocher des délégués suppléants désignés par votre collectivité. Conformément aux statuts du syndicat mixte, un pouvoir peut également être donné à un délégué titulaire appartenant au même collège que celui du délégué empêché.

Par ailleurs, je vous informe que la tenue du troisième Comité syndical est d'ores et déjà programmée le **mardi 17 février 2026 à 14h30**, au Centre d'animation et de loisirs – rue Jean Moulin – 17320 Marennes-Hiers-Brouage.

Comptant sur votre présence et votre mobilisation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice BROUHARD
Président du Syndicat mixte de préfiguration
du Parc naturel régional des marais du littoral charentais

